

Postulat Gérard Mojon et consorts – Orientation des jeunes après l'école : une analyse approfondie s'impose

Texte déposé

Le numéro hors-série de *Numerus* de juin 2016, consacré à l'orientation des jeunes au terme de la scolarité obligatoire et des filières de transition, est très instructif. De plus en plus d'entre eux se dirigent vers la voie d'études prolongées ou vers une mesure de transition, alors que de moins en moins s'orientent directement vers l'apprentissage.

A la fin des années 1980, 52 % des élèves du canton entraient en formation professionnelle. Cette proportion s'est réduite à 45 % en 1991, à 37 % en 2000 et à 20 % en 2015. A l'inverse, les gymnases (école de culture générale et école de maturité) attirent nettement plus d'élève, passant de 27 % en 1978 à 44 % en 2015.

Une comparaison intercantonale menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2013 révèle que le canton de Vaud a le 2^e taux le plus bas de Suisse, après Genève, concernant les élèves en dernière année scolaire qui choisissent la voie de la formation professionnelle et le 3^e taux le plus haut de Suisse concernant les élèves en dernière année scolaire qui se dirigent vers une voie de transition.

On constate aussi, à la lecture de ces chiffres, qu'actuellement un jeune sur cinq désire entrer en filière de transition contre un sur vingt en 1991. La « 10^e année » comptait 350 élèves en 1991 et 1'730 en 2015¹. L'insertion professionnelle à la suite de cette transition permet à 53 % d'élèves seulement de s'insérer dans une formation professionnelle².

Ces chiffres tendent ainsi à démontrer que la filière de formation duale que tant de monde nous envie attire malheureusement de moins en moins de candidats. Cela ne peut nous laisser indifférents.

Nous devons faire en sorte que la filière de l'apprentissage, que beaucoup s'accordent à considérer comme l'une des principales forces de notre système de formation et qui constitue pour notre pays, un avantage compétitif certain, persiste et demeure attractive pour une large frange de nos jeunes en recherche de formation.

Les constats ci-dessus demandent à l'évidence une analyse approfondie d'où le présent postulat.

Cette analyse doit comprendre notamment :

- Les raisons de cette constante diminution du nombre d'entrées en apprentissage.
- La position du Conseil d'Etat par rapport à cette diminution.
- L'adéquation de la valorisation de cette voie de formation.
- Un bilan des prestations faites par les offices d'orientation professionnelle, comprenant notamment la pertinence du message vis-à-vis de la formation professionnelle.
- La promotion du préapprentissage est-elle adéquate en regard de sa partie pratique ?
- Un recensement des projets d'établissements consacrés à la préparation de l'entrée en apprentissage et leur promotion par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC).
- Une comparaison avec d'autres systèmes de formation en Suisse ou à l'étranger et ses conséquences sur l'employabilité.
- La position du Conseil d'Etat vis-à-vis de « l'académisation » de l'orientation.

¹ *Numerus*, juin 2016, p. 11

² *Ibid.*, p.1.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Gérard Mojon
et 36 cosignataires*

Développement

M. Gérard Mojon (PLR) : — Je crois que tout le monde s'entend à reconnaître que notre système de formation duale axé sur l'apprentissage est l'un des meilleurs qui soient. D'ailleurs, énormément de personnes à l'étranger nous l'envient. Or, je lis dans le dernier numéro de *Numerus* — le courrier statistique vaudois — d'une part, qu'il y a de moins en moins de jeunes qui choisissent l'entrée directe en apprentissage et, d'autre part, que de plus en plus d'entre eux se dirigent vers des filières de transition. Je me demande donc à quoi cela est-il dû et si l'on peut y remédier, étant donné qu'on considère que notre système de formation est bon.

Je pose toute une série de questions au Conseil d'Etat, essentiellement sur les raisons de la constante diminution du nombre d'entrées directes en apprentissage. La valorisation de cette filière est-elle toujours adéquate ? A quoi l'« académisation » de l'orientation actuelle est-elle due ?

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.